



## jugement réputé contradictoire de 2017 signifié en 2021

Par **Pedro99**, le **27/07/2021** à **19:06**

Bonjour,

Un huissier vient de me signifier un jugement de 2017, alors que je n'avais aucune information de cette affaire. Dans le jugement il est indiqué que le tribunal m'a envoyé une convocation par LRAR que je ne serais pas allé chercher (jamais reçue) et qu'un huissier serait passé à mon domicile pour me signifier cette procédure (jamais vu d'huissier).

Je reçois bien mes LRAR et j'ai donc contacté le tribunal pour demander des explications. Il devait aller aux archives pour me recontacter mais pas de nouvelles.

Pensez-vous que ce jugement me soit opposable ou dois-je faire appel ?

Par avance merci pour vos lumières.

Par **youris**, le **27/07/2021** à **19:55**

bonjour,

l'expéditeur de la LRAR doit être en possession d'un document comme quoi vous n'avez pas été chercher la lettre recommandée envoyée à la dernière adresse connue du tribunal..

de la même manière, l'huissier a du établir un procès verbal de recherches infructueuses à votre dernière adresse connue.

avez-vous changé d'adresse à cette époque ?

salutations

Par **Pedro99**, le **29/07/2021** à **08:47**

Bonjour,

Merci YOUKIKO pour votre réponse. Il me semblait qu'un jugement réputé contradictoire devait être signifié dans les 6 mois sous peine de nullité ?

Merci également YOURIS mais je n'ai pas changé d'adresse et surtout je n'ai pas reçu d'avis de passage ni de courrier !!! Sans dire qu'ils ont mon numéro de portable qui n'a pas changé.

Je suis très surpris par ces défaillances successives qui me semblent suspectes.

Cordialement

Par **Pedro99**, le **29/07/2021** à **23:11**

Merci mais à ma connaissance il n'a jamais été signifié avant ces derniers jours.

Qu'entendez-vous par « il m'aurait été signifié autrement qu'à personne » ?

En effet je suis inscrit sur les listes électorale de ma commune et sans parler des impôts, CAF CPAM ... et accessoirement mon employeur. Je suis loin d'être injoignable

Par **Pedro99**, le **30/07/2021** à **18:32**

Un grand Merci pour votre aide

Par **Pedro99**, le **02/08/2021** à **14:54**

Bonjour,

Une autre question concernant la procédure d'appel.

Est-ce que je peux lancer la procédure d'appel sans avocat ?

Par avance Merci